

**MER** ENTREPRENDRE

Mercredi 11 septembre 2019

Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération lancent leur nouveau partenariat nautique avec Servane Escoffier et le réseau Mer Entreprendre

Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole et Claude Renoult, président de Saint-Malo Agglomération, ont dévoilé ce jour le nouveau partenariat nautique noué entre les deux collectivités et le réseau d'entreprises bretonnes Mer Entreprendre qui soutient le projet de course au large « Espoir » pour la période 2019-2023.



De Gauche à droite : Christophe Bachmann, co-skipper pour la prochaine transatlantique Jacques Vabre, Claude Renoult, Président de Saint-Malo Agglomération, Servane Escoffier, co-fondatrice et marraine du réseau d'entreprises Mer Entreprendre et du Projet « Espoir » et Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole.

Le lancement du partenariat s'est déroulé en présence de Servane Escoffier, co-fondatrice du Projet « Espoir » avec le skipper professionnel Louis Burton (écurie de courses au large Be Racing), et marraine du réseau d'entreprises Mer Entreprendre. Il a permis de présenter le bateau de 12, 18 mètres – appartenant à la catégorie des Class 40, qui portera les couleurs de Rennes Métropole et de Saint-Malo Agglomération.

Un nouveau partenariat sportif autour d'une vision commune en matière de développement économique et de tourisme

Fort du succès de leur premier partenariat sportif commun lancé en 2013, Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération poursuivent ainsi ce volet de leur coopération autour d'une nouvelle dynamique qui témoigne d'une vision commune en matière de développement économique et de tourisme.

Les deux collectivités accompagnent financièrement ce partenariat à parité, à hauteur de 300 000 euros sur 4 ans.

Un partenariat avec Mer Entreprendre, un réseau engagé pour le territoire

À l'origine du projet sportif et de la création du réseau Mer Entreprendre, Servane Escoffier et Louis Burton basent depuis 2014 le projet Espoir sur l'accompagnement de jeunes marins en Ile-et-Vilaine vers la professionnalisation, à travers un processus de sélections. Chaque année, un jeune marin de 18 à 25 ans est ainsi sélectionné pour se forger à la compétition sportive et avoir l'opportunité de participer à différentes courses.

Pour accompagner et soutenir ce projet, le réseau « Mer Entreprendre », réunit une centaine d'entreprises de Saint-Malo et de Rennes (45 % des adhérents), de toute taille et de tout secteur, désireuses d'accompagner le projet sportif.

Deux courses aux couleurs de la coopération en 2019

Le bateau aux couleurs de Rennes et Saint-Malo participera le 20 septembre à la nouvelle course au large dédiée aux Class 40 dont le départ se fera de Saint-Malo. L'équipage sera composé de Clément Commagnac, 24 ans et Espoir 2019, et Thibault Hector, navigateur aguerri.

Puis, il participera ensuite à la Transat Jacques Vabre dont le départ sera donné le 27 octobre 2019 au Havre. A l'occasion de cette transatlantique, les deux skippers qui prendront la mer ne seront pas, cette année, les jeunes espoirs du projet sportif, mais des entrepreneurs malouins adhérents à Mer Entreprendre - Thibault Hector, restaurateur, et Christophe Bachmann, architecte. Tous les 4 ans, une course est en effet réservée aux entrepreneurs membres du réseau Mer Entreprendre.

Le Class 40, qui portera les couleurs de Rennes Métropole - Saint Malo Agglomération et d'une entreprise tirée au sort parmi celles adhérentes au réseau, participera ensuite a minima à une transat par an :

- La Transat Québec Saint-Malo 2020 (juillet) ou une autre transat ;
- La Transat Jacques Vabre 2021 ;
- La Route du Rhum 2022.

Un partenariat qui s'appuie sur un programme de sensibilisation des publics scolaires et péri-scolaires

Le partenariat s'appuie également sur un programme de mobilisation et de sensibilisation. Les deux collectivités et Be Racing souhaitent notamment mobiliser des publics scolaires et péri-scolaires de leur territoire à cet environnement nautique à travers :

- La mise à disposition de kits pédagogiques auprès des écoles de leur territoire ;
- Des visites du bateau et des rencontres avec l'écurie et les skippers ;
- La présence du/des skippers et de l'équipe Technique du projet sportif sur des événements publics des deux territoires.

Contacts presse :

Saint-Malo Agglomération – Gaëlle GOUCHET
02.23.15.17.17 /g.gouchet@stmalo-agglomeration.fr

Rennes Métropole – Antoine BLANCHET
02.99.86.63.29. /a.blanchet@rennesmetropole.fr